

● Accès par la RN 113

Dans Lunel, prendre la direction Sommières, puis Villetelle. Avant de rentrer dans le village, à la première intersection (en face de la boulangerie), tourner à gauche chemin des Combes Noires.

● Par l'A9

Prendre la sortie Lunel, suivre la direction Lunel puis Villetelle. Avant de rentrer dans le village, à la première intersection (en face de la boulangerie), tourner à gauche chemin des Combes Noires. Début du circuit chemin de Montpellier, au niveau de la croix.

● Lions club Lunel-Vidourlenque



C'est en 2001, à l'initiative du Lions Club Lunel-Vidourlenque, alors présidé par Jean-Paul Chauchon, que la restauration de ces 6 capitelles fut décidée.

Bien que situées à Villetelle, les parcelles sont la propriété de la commune de Lunel. Cette réalisation correspond pleinement à l'éthique du lionisme, qui est : sauvegarde du patrimoine, culture et aide aux personnes en difficulté. Pour cette dernière raison, ce travail a été confié à Lucien Dutelle, artisan sur pierre sèche, qui débutait dans ce métier.

Ce document est non contractuel et n'engage en aucun cas la responsabilité de l'Office de Tourisme. Ne pas jeter sur la voie publique.



Office de tourisme

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE LUNEL***

16 cours Gabriel Péri 34402 LUNEL cedex
Tél. : 04.67.71.01.37 - Fax : 04.67.71.26.67

www.ot-paysdelunel.fr - contact@paysdelunel.fr

LUNEL



Sur le chemin des capitelles à Villetelle

fiche 1
balade

PAYS DE



Le grand Pays de la petite Camargue

À la découverte du Camin di Capitello

Le chemin des capitelles à Villetelle



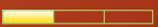
Illustration : Olivier Girault - photos : Office de Tourisme du Pays de Lunel**

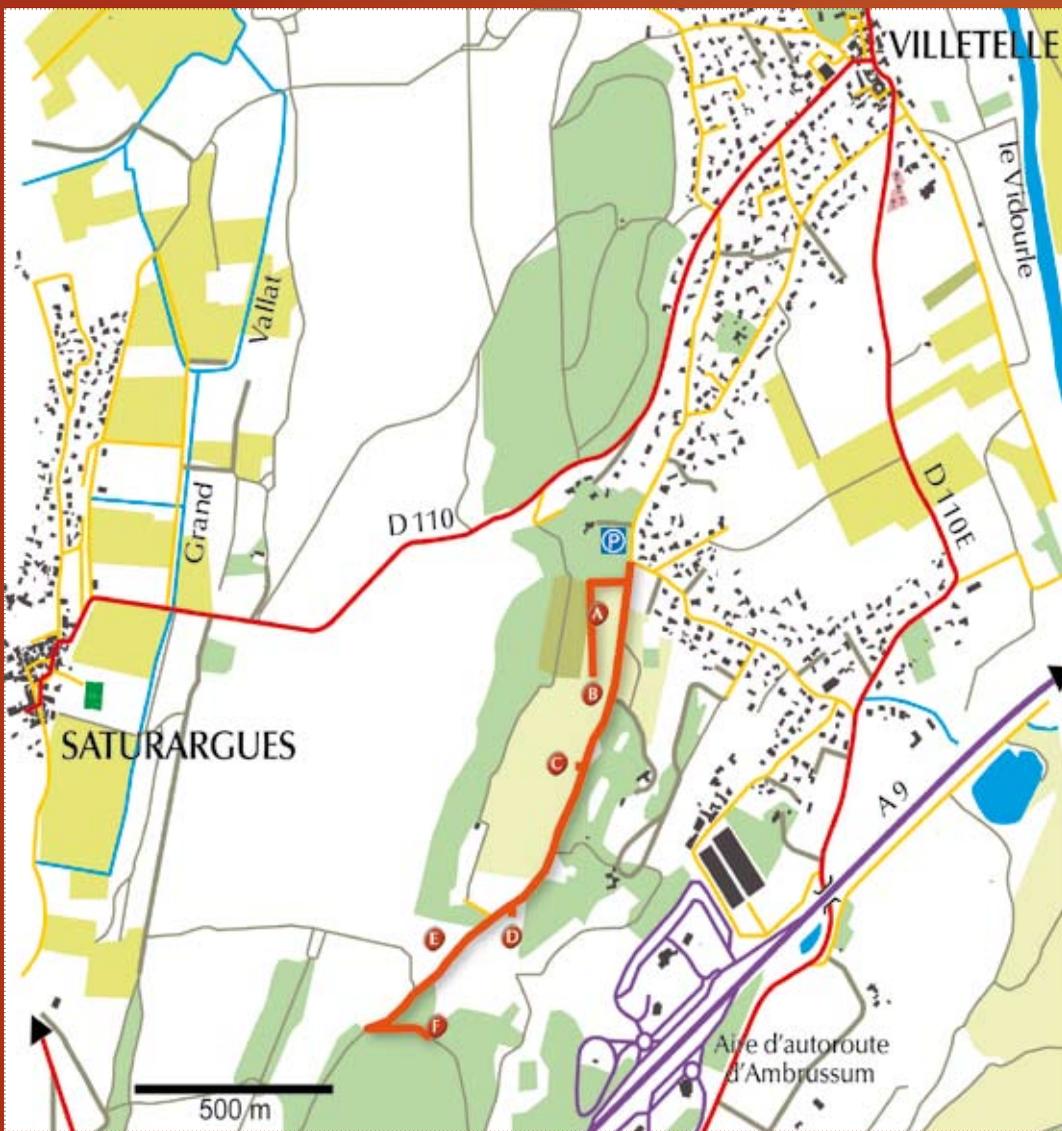
Cette balade familiale, facile, vous permet de découvrir 6 capitelles aux formes variées.

Recommandations

- Interdit aux véhicules motorisés,
- Se munir d'une bouteille d'eau et d'un chapeau
- Rester vigilant près des routes
- Respecter les propriétés privées, le patrimoine et la végétation
- Éviter la cueillette sauvage de fleurs, fruits et champignons
- Rester discret et à distance des animaux
- Ne pas jeter les déchets

Informations

- **Point de départ** : la croix, à l'intersection du chemin des Combes Noires et du chemin de Montpellier
- **Accessibilité vélos** : oui
- **Distance** : 2,5 km
- **Dénivelée** : quasi-nul
- **Temps** : environ 1h30
- **Difficulté** :  famille
- **Points d'intérêt** : capitelles, garrigue...



● Itinéraire du Chemin des Capitelles

- **DÉPART** : la croix, à l'intersection du chemin des Combes Noires et du chemin de Montpellier.
- À une trentaine de mètres de la croix, sur le chemin de Montpellier, prendre à droite sur le sentier dans la garrigue. Tourner ensuite à gauche vers la 1^{ère} capitelles, la 2^{ème} se trouve un peu plus loin sur le même sentier.
- Revenir sur ses pas jusqu'à la route (chemin de Montpellier) et suivre celle-ci jusqu'à la signalisation de la 3^{ème} capitelles sur la droite.
- Poursuivre ensuite jusqu'à la 4^{ème} capitelles signalée sur la gauche en face de l'exploitation agricole.
- Continuer tout droit sur le chemin de terre, la 5^{ème} capitelles se trouve sur la droite.
- À 250 m, tourner à gauche vers la dernière capitelles.
- Après avoir vu cette dernière, reprendre l'itinéraire en sens inverse jusqu'au point de départ.



A utrefois, les gens pauvres, ont épierré les terres les plus ingrates et les plus rocailleuses pour y constituer l'ager, c'est-à-dire la terre à blé. Ils y ont ensuite planté oliviers, vignes et arbres fruitiers. Les tas de pierres que l'on peut voir en garrigue sont le témoignage de ces défrichements collectifs.

De ce travail acharné, il nous reste aujourd'hui des clapas (amas de pierres) et des abris « en pierre sèche » appelés capitelles. Rares dans les zones fertiles, ces cabanes sont nombreuses en garrigue. Elles s'inscrivent dans divers aménagements fonctionnels « en pierre sèche » : murs de clôture, de soutènement, voies de cheminement, escaliers, rampes...

Comme l'indique l'expression « en pierre sèche », les capitelles ont pour matériau la pierre tirée du sol

et pour technique de mise en oeuvre la maçonnerie à sec, c'est-à-dire sans liant. Elles n'offrent de ce fait aucun moyen de datation et seule l'étude de quelques dates gravées sur leur linteau ou leur dalle faîtière permet d'émettre des hypothèses quant à l'époque de construction (fin du XVIII^{ème} s. jusqu'à la fin du XIX^{ème} s.).

De dimensions et de formes très différentes, on pense que les bâtisseurs ont été soit les agriculteurs ou les propriétaires des enclos, soit des maçons de métier.

Utilisées de façon occasionnelle, temporaire ou saisonnière, elles ont abrité le berger de la pluie ou du soleil, les récoltes d'olives au moment de leur cueillette ou le chasseur pour s'y cacher.

A Le Plan Carré



Cette capitelles, que l'on peut découvrir sous un bosquet de chênes, présente une forme carrée que l'on retrouve dans plus de la moitié des capitelles de la région. Son toit est légèrement bombé.

D La Basse



Accolée à un mur, cette capitelles, basse et trapue, s'ouvre par un passage étroit, qui impose à celui qui veut y pénétrer de s'accroupir ou de se courber. La voûte à encorbellement est constituée

B La Tine



de pierres plates disposées pour former des assises circulaires, chaque assise reposant en surplomb sur la précédente. Les pierres sont posées inclinées vers l'extérieur pour assurer l'étanchéité. Une grande pierre plate termine la fausse voûte.

de pierres plates disposées pour former des assises circulaires, chaque assise reposant en surplomb sur la précédente. Les pierres sont posées inclinées vers l'extérieur pour assurer l'étanchéité. Une grande pierre plate termine la fausse voûte.

La capitelles-cuve ou « tine » ne ressemble pas aux autres constructions en pierre sèche et est typique de la région nîmoise. Si elle pouvait servir à entreposer provisoirement la récolte d'olives ou le produit de la vendange, sa forme particulière laisse penser qu'elle devait également permettre le stockage de l'eau de pluie, qui était ainsi récupérée grâce au plan incliné qui la ceinture. À l'intérieur, le sol était à même le rocher afin de constituer la réserve d'eau.



E Le Clapas

C'est au bout d'un clapas, c'est-à-dire d'un amas de pierres, que l'on découvre cette capitelles, la première à avoir été restaurée.

C La Double



Chose rare, cette capitelles a la particularité d'avoir 2 pièces en enfilade. Lors des travaux de restauration, une pierre, qui pourrait être la pierre tombale d'un enfant, a été retrouvée enfouie dans le sol.

F En Délit



Encastrée dans un clapas, cette petite construction à l'ouverture basse, permettait à un homme assis de s'abriter. Les murets en délit (avec les pierres supérieures posées perpendiculairement au sol) empêchaient les chèvres de sauter. Cette disposition avait pour but de coincer les pattes de l'animal.